

Bezille, H., 2013. Du récit de vie au témoignage biographique : quels usages pour quelles formes de recherche en éducation et formation? Dans Dominique Groux (Coord.). *Fabrique de la recherche en éducation (À l'usage des étudiants de Master et de Doctorat)*. Paris : L'Harmattan, pp. 135-150.

Introduction

Ce chapitre propose au chercheur, notamment débutant, de grands repères pour mieux identifier dans quels cas l'usage du témoignage biographique est pertinent, et plus globalement les intérêts et limites de cette démarche.

Ce chapitre aborde successivement :

- des clarifications terminologiques utiles concernant les usages des termes « entretien », « récit de vie », « témoignage biographique » (ce dernier terme étant ici privilégié) ;
- les domaines et objets de recherche pour lesquels le recours au témoignage biographique s'avère pertinent ;
- les repères théoriques privilégiés dans l'analyse des témoignages biographiques ;
- les dispositifs de recherche (monographie, enquête sur échantillon, recherche-action) qui ont recours à cette méthodologie.

1. Le lexique en question

Dans les usages courants « l'entretien » désigne un dispositif de communication, le plus souvent entre deux personnes, qui peut avoir des finalités diverses, variables selon qu'il s'agit d'un entretien journalistique, d'un entretien thérapeutique, d'une confession, d'un entretien d'évaluation, d'un entretien d'orientation, d'un témoignage de justice par exemple. L'entretien d'enquête ou de recherche peut être considéré comme une forme sociale d'entretien parmi d'autres.

11. Entretien centré sur la personne et témoignage pour autrui

À l'intérieur de ce cadre, une distinction importante est à faire entre l'entretien centré sur la personne et le témoignage qui s'adresse à autrui.

L'entretien centré sur la personne vise l'expression de la personne pour son propre bénéfice, dans un cadre structuré à cet effet. L'entretien clinique à visée thérapeutique, la confession, sont des formes d'entretiens centrés sur la personne, qui visent pour l'une l'équilibre psychique, pour l'autre le salut.

Le témoignage est une forme d'entretien dont la visée concerne en premier lieu le ou les destinataires. Le témoin est un "passeur", l'intermédiaire entre une "autre scène" et l'auditoire. L'entretien de recherche, l'entretien journalistique, le témoignage dans un cadre judiciaire sont des formes d'entretien ayant cette visée. L'usage juridique du témoignage comme "déclaration de ce qu'on a vu perçu, entendu servant à l'établissement de la vérité", illustre cette dimension du témoignage.

Il remplit aussi d'autres fonctions. Le témoignage participe activement à la fabrique et à l'entretien de la dynamique du lien social : par exemple, dans certaines traditions religieuses, celui ou celle, mystique, apôtre et prophète, qui rend compte des apparitions, miracles, révélations, expériences de conversion, dont il a été témoin ou auxquels il a participé a la force de conviction de "celui qui y était", qui est aussi une force d'entraînement et d'influence pour l'auditoire. Autre exemple : dans la vie quotidienne, le témoignage participe à une forme de liturgie qui accompagne les rituels sociaux de passage (mariage, passage à la retraite, etc.).

1.2. L'usage du témoignage biographique dans la recherche

Au terme de « récit de vie »¹ largement répandu dans les usages de ce type de démarche, nous préférons, pour désigner cette pratique, l'usage du terme « témoignage biographique » qui rend compte des enjeux de l'activité narrative, de l'implication à la fois personnelle et sociale de la personne qui témoigne, et du lien social qui se trouve engagé dans le récit, dans ce domaine comme dans d'autres domaines évoqués précédemment.

Huit points de méthodologie pratique sont ici proposés pour une sensibilisation à la démarche :

1. Le témoignage biographique dans son usage dans la recherche peut être considéré comme *une forme particulière d'une pratique culturelle et sociale de mise en récit*² évoquée précédemment (dans les médias, sur la scène judiciaire, dans les rituels qui accompagnent les moments de transition par exemple) ;
2. La personne qui se prête à cette exploration est considérée par le chercheur comme un témoin qui peut éclairer le thème de la recherche en raison de son *expérience sociale*. Ce témoignage peut être mis à contribution pour *éclairer l'histoire d'un groupe*. Par exemple, dans une recherche portant sur le processus psychosociaux d'orientation, le chercheur peut s'intéresser aux influences familiales et recueillir des témoignages biographiques auprès des différents membres de la famille à propos de l'orientation de chacun. Autre exemple : l'usage du témoignage biographique est mis à contribution dans les travaux de recherche sur la mémoire collective (histoire d'une association, d'un quartier, d'une équipe, d'une entreprise, etc.).
3. C'est une forme de *récit rétrospectif* à travers lequel la personne qui témoigne reconstruit l'histoire d'une expérience. Le chercheur sollicite le témoignage : « racontez-moi l'histoire de... » et la personne propose un récit sur son itinéraire de formation par exemple³ en lien avec les autres aspects de sa vie (professionnelle, familiale etc..).

Le témoignage peut être *rétrospectif sur plus ou moins longue période* : par exemple l'entrée dans le métier ou toute la carrière. Il peut être rétrospectif *autour d'un événement* : la prise de voile, la retraite ; l'immigration ; la reconversion professionnelle, etc.

Il peut être éventuellement prospectif : par exemple dans le cas des recherches

1LEGRAND J.L., PINEAU G. 2013, *Les histoires de vie*. Paris, PUF, QSJ.

2BRUNER, J. 1996. *L'éducation, entrée dans la culture*. Georg Eshel

3cf. Extrait d'entretien

portant sur les projets d'avenir des adolescents (Travaux de Jean Guichard)

4. *La conduite de ce type d'entretien* peut revêtir une forme très qualitative (entretien rétrospectif semi-directif), ou plus standardisée (par exemple en s'appuyant sur la technique du questionnaire ouvert.).

Il peut être d'une durée variable et comporter plusieurs séquences permettant des approfondissements successifs.

Témoigner engage une implication importante de l'interviewé, et, donc indirectement, de l'interviewer. Son usage suppose donc déjà une certaine sensibilité clinique et un entraînement à l'entretien.

5. *L'analyse du témoignage* peut revêtir également différentes formes selon le dispositif de recherche dans lequel il s'inscrit (monographie, enquête sur échantillon, recherche-action). On retiendra en particulier que :
 - dans le cas de la monographie, l'analyse du témoignage biographique est mise en relation avec l'analyse d'autres sources (traces écrites, travaux d'historiens, etc.) ;
 - dans le cas de la recherche-action, l'analyse peut être « co-produite » avec les acteurs impliqués ;
 - dans le cas de l'enquête sur échantillon, l'analyse est effectuée par le chercheur⁴ et validée par la personne qui a témoigné ;
6. Les données issues du témoignage biographique peuvent être confrontées à d'autres types de sources par exemple dans le cadre d'une monographie⁵ (statistiques, données d'archives, autres témoignages) ;
7. Les usages peuvent varier selon les différents dispositifs de recherche dans le cadre desquels on utilise le témoignage biographique.

La monographie

Dans l'approche monographique, le chercheur s'intéresse à un *groupe réel*, dans son contexte social de vie, d'activité, de relations; ayant des relations effectives et durables dans un espace géographique donné: une classe, une entreprise, un village, un quartier, une secte, une bande de jeunes, un organisme de formation etc... "C'est l'étude d'une collectivité dans son contexte sociale, un groupe dans son cadre habituel"(M.Grawitz).

Le chercheur s'installe sur le terrain et partage les préoccupations ordinaires et quotidiennes du groupe, il est impliqué. Cette implication lui permet d'observer des faits auxquels il n'aurait pas accès avec une attitude plus distanciée

Lien : approche microsociologiques et psychosociologique.

L'enquête sur échantillon

Le témoignage biographique est le support d'exploration privilégié. Le nombre de témoignages recueilli est moins important que sur une enquête qualitative classique avec entretiens non directifs ou semi-directif, mais plus approfondi, il comporte en général plusieurs séquences.

4BARTHES, R. (1966). Introduction à l'analyse structurale des récits. *Communications*, 8, pp.1- 77. ;DUBAR, C. & DEMAZIÈRE, D., 2004. *Analyser les entretiens biographiques*. Paris: Puf. ; PIRET, A., NIZET, J., BOURGEOIS,E., 1997, *L'analyse structurale*. Bruxelles : De Boeck Université.

5Cf. plus loin

La recherche-action

Le témoignage biographique peut faire parti des supports mobilisés dans une recherche-action mise en place à des fins d'accompagnement d'un changement, ou portant sur la Mémoire d'un quartier, ou d'une entreprise, d'une association⁶. Dans ce cas la démarche s'inscrit dans une forme de « co-production » de la recherche.

8. L'approche biographique peut être intégrée à une démarche de formation dans laquelle la démarche individuelle s'intègre à un travail de groupe⁷.

Extrait d'un témoignage biographique

Ce témoignage a été recueilli par un étudiant dans un contexte de formation méthodologique au témoignage biographique.

1. E: J'aimerais savoir ce qui t'a amené à t'inscrire en Sciences de l'éducation?

I: C'est assez confus.. C'est parce que je travaillais en ...j'étais infirmière en psychiatrie et j'avais pas du tout envie de continuer dans cette branche-là. Je trouvais que dix ans en psychiatrie c'était suffisant. En fait, je préparais ma sortie de la psychiatrie et j'avais pour euh...un, pour premier objectif de euh...devenir institutrice...(silence)

2. E: Hum, hum...

I: Donc euh...ce qui m'intéressait c'était de refaire des études, non pas seulement pour être institutrice, mais pour reprendre le circuit euh... de la faculté que j'avais laissé tomber et que j'avais pas pris au bon moment. Et je savais que...Sciences de l'Education, il y avait des matières qui m'intéressaient, donc euh..la psychologie, la psychanalyse et puis la socio. Et euh...je me disais que pour entrer dans la profession d'institut, ça pouvait me...donner du recul et m'aider. Donc j'ai choisi sciences de l'Education, je me suis renseignée avant et ça me convenait tout à fait. La deuxième chose, je crois que c'était parce que sciences de l'éducation euh...je pensais que ça allait me confirmer, peut-être m'apprendre beaucoup de choses, mais que ça allait me confirmer des idées que j'avais en tête et que dans un circuit assez traditionnel, j'apparaissais comme étrange ou un peu...folle entre guillemets. Et je me disais que bon, j'allais voir si mon raisonnement ou mon idéologie, mes idéologies, étaient si biscornues que ça. Donc j'ai...je pensais que c'était une filière comment dire euh...(silence) parallèle, enfin pas parallèle, c'est pas le terme euh..assez marginale. C'était une filière plus marginale pour pouvoir euh...m'y retrouver moi dedans. Parce que j'avais eu un parcours assez marginal. (soupir)

Ca c'est les deux raisons en fait qui m'ont poussée aux sciences de l'Education. Je savais aussi que...ce qui m'intéressait aussi c'était de faire de la formation, alors soit dans l'éducation nationale, soit dans le, dans les circuits parallèles dans la formation continue et que...c'était ma base indispensable, toucher à toute...toute cette forme de sciences de l'éducation pour pouvoir parvenir à...à ça.

3. E: Hum, hum...

I. alors des fois on a des convictions on sait pas trop pourquoi en fait, les sciences de l'Education ça me paraissait euh... ma voie contrairement à d'autres...si j'avais pu choisir vraiment, je sais que le droit, enfin tous les circuits qu'on pouvait trouver euh...en faculté, ça m'intéressait pas, c'était celle-là. Alors il y a certainement une part d'inconscient que je ne peux pas mesurer: pourquoi celle-là et pas une autre? C'est pas si rationnel en fait. Il y a des objectifs apparents mais il y a sûrement d'autres raisons. Et puis euh..ben, je pensais que...que ça recrutait aussi des élèves entre guillemets, des étudiants qui avaient déjà travaillé et euh...je trouvais que l'expérience que j'avais eu ne pouvait pas être négligée, on n'arrive pas en sciences de l'éducation sans un passé, on est rarement un étudiant qui vient de terminer, qui a eu son bac. Moi j'avais déjà une expérience professionnelle qui quelle qu'elle soit était d'une importance euh...capitale., parce qu'on ne raisonne plus de la même manière que quand on a dix huit ans et qu'on vient de terminer des études.

6COULON, M.J. & LE GRAND, J. L. (Coords.) 2000. *Histoires de vie collectives et éducation populaire*. Paris : L'Harmattan

7BEZILLE H., 2006, Du témoignage au travail sur les représentations, in H. Bezille et B. Courtois (Coords.), *Penser la relation Expérience-Formation*, Lyon, Chronique sociale, pp. 128-141.

Pour moi, il y avait vraiment euh...euh...tout un passé professionnel qui euh...ne pouvait plus me mettre euh..en situation d'étudiante euh...euh...neuve. Donc euh...je savais qu'en sciences de l'éducation j'allais me retrouver avec des étudiants qui avait un passé professionnel, qui se trouvent souvent dans le milieu éducatif, des éducateurs, des infirmières, des assistantes sociales, donc un peu une branche...psychosociale. Mais euh. ..je savais aussi qu'il y avait d'autres professions et que c'était une richesse qui m'était . . .essentielle. C'était déjà avoir un passé professionnel non négligeable, donc un capital en fait. Et euh...je savais qu'en sciences de l'éducation ce ne serait pas...une...une... enfin un enseignement classique et qu'on aurait un droit de parole et un droit de reconnaissance par rapport à notre passé.

4. E: hum, hum..

I: et puis je crois que j'avais un compte à rendre avec la faculté. Je euh..j'avais pas poursuivi mes études pour des raisons familiales et financières et euh..je crois que je me devais à moi-même euh....de, de poursuivre, c'était mon chemin.

5. E: hum, hum...

I: je suis un peu comme ça, j'ai des intuitions, j'ai l'impression que c'est par là qu'il faut que j'aille et je peux pas vraiment l'expliquer. J'avais tenté de le faire avant mais c'était que dans ma tête, c'était pas dans la démarche. Alors, je crois que c'était un peu ça hein, une démarche personnelle, une aventure personnelle. ça devait être aussi régler un passé avec ma propre éducation, un mauvais passé scolaire. Donc,...tout ce savoir, les professeurs et les instits euh..j'avais l'impression qu'ils détenaient un...un grand pouvoir, en tout cas celui de l'injustice, et donc je voulais voir ce que c'était de l'autre côté de la barrière. Je voulais voir la vraie face des choses. J'étais pas sûr non plus que faire sciences de l'éducation ça m'aiderait à faire instit parce qu'en fait je pouvais faire instit sans faire sciences de l'éducation. Mais pour moi c'était inconcevable, je ne pouvais pas changer de profession sans me donner une assise et une certaine connaissance du monde de l'éducation dans sa globalité.

6. E: tu parles d'un mauvais passé scolaire...

I: ben je pense que...la scolarité que j'ai passé n'a jamais tenu compte de ma personnalité. C'est à dire qu'on a toujours voulu me faire rentrer dans un moule, auquel j'appartenais pas, j'avais l'impression que j'avais affaire à des gens qui avaient des préférés des non préférés, et je m'insurgeais contre ça même si je n'étais pas dans les non préférés...

7. E: hum, hum...

I: et j'aurais pu aller à 'la faculté après mon bac puisque mes parents étaient prêts, mes parents avaient des ambitions. mais j'avais pas envie de dépendre financièrement de mes parents, j'avais l'impression que ma place était ailleurs et en fait tout ce que j'ai fait je l'ai fait par des chemins détournés quoi. . Pour être infirmière, j'ai fait par détournement aussi puisque mon bac finalement je ne l'ai pas eu. Puis après à la fac je suis rentrée par équivalence puisque j'avais un diplôme d'infirmière, et puis ainsi de suite quoi (silence) parce que en fait je n'ai pas envie d'appartenir au chemin classique, parce que je trouve qu'il est complètement absurde.(silence) et donc je resterai pas instit parce que c'est trop fou quoi, c'est pour ça aussi que je continue à me former...être instit c'est qu'une étape de ma vie.

8. E: Hum, hum...

I: et puis Sciences de l'éducation c'est une ouverture sur le monde au sens large, une culture personnelle

9. E: tout à 1 'heure tu évoquais des raisons familiales à ton orientation...

I: mes parents voulaient qu'on arrive à un métier plus riche que le leur parce qu'ils avaient galéré financièrement, mon père était ouvrier, ma mère avait euh...était aussi instit mais était journaliste au départ, et avec la guerre son chemin professionnel s'est arrêté....donc ils voulaient qu'on galère moins financièrement, et donc...ils nous les mettaient sur le dos quoi;...leurs ambitions. Et moi j'avais envie d'être prof de gym, prof d'italien, j'avais envie de faire quelque chose dans le social, dans le public, être en contact avec les gens. Finalement j'ai rien fait de tout ça...j'ai été secrétaire trilingue...j'avais envie en fait de couper le cordon avec mes parents.

1.3. Questionnements éthiques⁸

Le témoignage biographique n'est pas à considérer comme une technique, un « outil » qui mettrait le témoin en situation d'informateur et le chercheur en situation d'interviewer neutre et bienveillant. La personne qui livre son témoignage n'est pas seulement une « source de données » à « extraire », à « exploiter », à « traiter » par l'analyse.

Le chercheur est impliqué et peut se trouver confronté à des dilemmes qui mettent en tension intérêts de recherche et préoccupations éthiques très concrètes. Cette implication est d'autant plus forte que le thème de la recherche est un thème « sensible », fortement structurés par des représentations sociales normatives (par exemple le rapport à l'institution dans une biographie professionnelle), ou qu'il conduit à explorer des pratiques non conformes aux attentes sociales (activités illégales par exemple).

Comment concilier exigence éthique et processus de "distanciation", exigence éthique et intérêts de recherche ? Pour répondre à cette question, diverses solutions ont été explorées. Parmi celles-ci, s'affirme l'exigence d'une contractualisation de l'échange à propos notamment:

- du niveau d'anonymat requis, sur le plan individuel et collectif, afin de préserver personnes et groupes;
- des objectifs poursuivis;
- des méthodes utilisées;
- des modes et supports de diffusion des résultats (restitution orale; écrits de recherche, écrits à diffusion élargie, vidéos, diffusion via internet, etc.)
- des divers usages que peuvent en faire le chercheur, le « commanditaire » (institution, ministère, association, etc.) et les participants.

D'une manière plus générale, une « éthique en pratique » suggère de s'interroger sur l'ensemble des conséquences possibles de l'exploration biographique tant sur le plan personnel que collectif. Elle suggère de s'interroger en particulier sur les usages possibles du témoignage. Le témoignage est en général utilisé dans la mise en scène de la connaissance pour illustrer un « cas de figure », pour donner corps à une argumentation, pour rendre celle-ci vivante, donc convaincante. Cet usage peut être perçu comme une trahison vis à vis des personnes qui ont accordé leur confiance au chercheur et confié leur témoignage à celui-ci. Quelle posture adopter ? Le chercheur doit-il considérer les récits qui lui ont été confiés comme un indice à confronter à d'autres indices, ou comme un témoignage dont il est dépositaire et qu'il se doit de transmettre, ou doit-il encore s'interroger sur les moyens de « rendre compte » de la manière dont des *tissus de paroles font vérité* ⁹? Ces questions et les réponses qui y sont apportées par le chercheur ou l'équipe de recherche ont une incidence sur le déroulement de la recherche et sur la mise en forme des résultats.

Pour quels domaines de recherche l'usage du témoignage

8BEZILLE H., 2000. De l'usage du témoignage dans la recherche en sciences sociales. in J. Feldman & R. Kohn (Coords.), *L'éthique dans la pratique des sciences humaines : dilemmes*. Paris, L'harmattan, pp. 201-222.

9RANCIERE, J., 1994, Histoire des mots, mots de l'histoire. *Communications*, n°58, pp.87-102.

biographique est-il pertinent ?

Un usage inscrit dans une histoire

L'ethnologie a ouvert la voie à ce type d'approche. Les travaux de Malinowski à propos des trobriens en Mélanésie (1926) constituent une référence.

Les premiers travaux de recherche concernant les sociétés occidentales qui font référence dans ce domaine se sont développés aux Etats-Unis dans les années 1930 pour l'étude des groupes sociaux minoritaires en voie d'intégration dans les grands centres urbains. Les sociologues initient dans ce contexte des modes d'investigation de type ethnographique, adaptés à l'étude des groupes « de l'intérieur ». Le témoignage biographique est un moyen privilégié qui doit permettre de repérer les cadres de références symboliques du groupe, ses systèmes de représentations et ses normes, ses processus de socialisation. L'étude de Thomas et Znaniecki à propos des migrants polonais, reste une étude de référence dans ce domaine.

Au cours de cette période, le témoignage biographique est aussi utilisé par les anthropologues pour étudier les cultures en voie d'extinction¹⁰. Les témoignages sont sollicités pour constituer une mémoire archivable.

La méthode est introduite en France dans les années 1970 en particulier avec les travaux sociologiques de Daniel Bertaux¹¹.

Dans les usages ultérieurs de ce type d'approche les recherches concernent pour une large part la sphère du travail. Citons pour exemple:

- les recherches sur les transformations des représentations sociales relatives au métier : par exemple, dans les travaux de Mona Ozouf sur les transformations des représentations sociales relatives au métier d'instituteur, l'approche de l'évolution des représentations s'appuie pour partie sur des témoignages biographiques de quatre générations d'instituteurs appartenant à une même famille ;
- l'étude des cycles de vie au travail : les travaux de Riverin-Simard¹² sur les étapes de la vie au travail ; les travaux de Huberman sur les étapes dans la vie professionnelle de l'enseignant¹³ ; les travaux de Renée Houde sur les transitions de la vie adulte¹⁴ ;

Aujourd'hui: une démarche d'une grande actualité pour explorer des dynamiques complexes dans des domaines diversifiés¹⁵

Nous retiendrons ici en particulier les recherches portant sur :

- les *représentations sociales et les dynamiques identitaires* : le témoignage biographique est plus que jamais un support privilégié d'analyse des liens entre représentations sociales et dynamiques identitaires. Dans des contextes de transformation des environnements de vie, de complexification des trajectoires professionnelles ; de fragilisation des situations et identités professionnelles, une situation nouvelle, inédite, que celle-ci relève de l'histoire

¹⁰ L'ouvrage de Don Talyesva et Léo Simmons *Soleil Hopi* à propos des indiens, publié en 1942, est le produit de ce type de démarche.

¹¹ BERTAUX D., 1980. L'approche biographique, sa validité méthodologique, ses potentialités", *Cahiers internationaux de sociologie*, n°LXIX, pp. 197-225.

¹² RIVERIN-SIMARD, D. (1983) *Etapes de la vie au travail*. Montréal, Ed. Saint-Martin.

¹³ HUBERMAN, M. (1989). Les phases de la carrière enseignante, *Revue française de pédagogie*, n°86, pp. 5-16

¹⁴ HOUDE, R., 1989. Les transitions de la vie adulte. *Éducation permanente*, n°100-101, pp.

¹⁵ DELORY-MONTBERGER, C. 2005, *Histoires de vie et biographie en éducation*. Paris : Anthropos

personnelle (les événements de la vie, la maladie, le mariage, l'accès au travail, la confrontation à une situation d'apprentissage, l'engagement dans un nouveau collectif de travail, etc..) ou collective, (transformation des organisations professionnelles, nouvelles stratégies managériales) est génératrice de remise en question des identités héritées ou construites au fil de l'expérience. Elle est génératrice dans le même temps de conflits de représentations.

- les processus d'apprentissage et de formation « tout au long de la vie »¹⁶: les biographies de formation permettent notamment d'identifier comment se conjuguent sur la durée, comment se complètent, se renforcent ou se contrarient :

- les apprentissages programmés et produits dans un cadre institué à cet effet (les apprentissages dits « formels ») ;

- les apprentissages organisés dans des dispositifs divers ne donnant pas lieu à validation académique (apprentissage dits « non formels ») ;

- les apprentissages de la vie quotidienne, intentionnels (autodidactes) ou produits « à l'occasion d'une activité, d'échanges, par la routine ou à l'occasion d'événements particuliers, d'expériences inédites (les apprentissages dits « informels »).

Ce type d'usage du témoignage biographique est particulièrement d'actualité dans l'étude des processus de « décrochage scolaire ». Les travaux de Bernard Charlot ont été fondateurs¹⁷.

Il permet aussi d'explorer les processus « d'apprentissage transformateur », de construction et de reconfiguration du rapport à la formation, à « l'apprendre », « au savoir » ; d'explorer également les liens entre dynamiques d'affiliation et processus d'apprentissage et d'engagement en formation.

Dans les usages en développement, citons les témoignages biographiques recueillis ou échangés « en ligne », via internet, par exemple à travers les blogs. Ces dispositifs sont le lieu de diffusion de témoignages biographiques qui constituent une ressource pour le chercheur.

Des cadres disciplinaires de référence ?

Les orientations interdisciplinaires dominent dans les recherches en éducation et formation, mais on peut cependant identifier des cadres particulièrement structurants : les approches microsociologiques (l'ethnométhodologie), psychosociologiques et cliniques en particulier

Approches ethnométhodologiques

Le point de vue ethnométhodologique s'appuie sur les méthodes de l'ethnographie pour

¹⁶BEZILLE H., 2008, De l'apprentissage informel à l'autoformation dans l'éducation tout au long de la vie, in Lucette Colin et Jean-Louis Le Grand, *L'éducation tout au long de la vie*, Paris, Anthropos, pp. 23-38 ; BEZILLE, H., 2012, Les apprentissages informels à la rencontre de la forme scolaire ». *Revue d'Éducation comparée*, "L'informel dans l'éducation de l'enfant", n°8, pp. 13-30. BEZILLE, H., 2010, Formation du sujet, apprentissages et dynamique des affiliations, *Education et francophonie*, XXXVIII-1, pp. 123-137. BROUGÈRE G., BEZILLE H., 2007, De l'usage de la notion d'informel dans le champ de l'éducation, Note de synthèse, *Revue Française de pédagogie*, n°158, Janvier-février –mars 2007, pp. 117-160

¹⁷ CHARLOT, B., 2001, *Les jeunes et le savoir: perspectives internationales*. Anthropos.

comprendre les ressorts de l'activité d'un groupe « de l'intérieur », ou pour comprendre les logiques d'affiliation de la personne au groupe. L'ethnométhodologie s'inscrit dans une sociologie du changement qui s'intéresse au pouvoir des acteurs sociaux, aux logiques d'action qui guident chacun dans la vie quotidienne (familiale, professionnelle, activités de loisir, etc..), et aux significations que les acteurs donnent à ce qu'ils font. Ce ne sont pas tant les normes ou les rôles sociaux qui intéressent dans cette perspective que la manière dont les acteurs s'approprient, transforment, interprètent normes et rôles dans les interactions sociales dans un contexte microsociologique donné.

C'est un cadre de référence très utilisé dans les recherches actuelles en éducation¹⁸, par exemple dans les recherches sur les processus d'acquisition des compétences au “ métier d'élève ”, au “ métier de parent ”. Les travaux de Becker sur la “ carrière ” de délinquant constituent une référence¹⁹.

L'usage du témoignage biographique est donc particulièrement pertinent dans ce cadre. Cet usage s'inscrit dans un dispositif de terrain qui inclut aussi d'autres sources de données (observation, analyse de documents de nature diverses), de telle sorte que les données de l'entretien sont contextualisées et discutées et enrichies par d'autres sources.

Approches psychosociologiques

L'usage du témoignage biographique permet par exemple d'explorer les logiques psychosociales d'engagement ou de non engagement dans l'activité ; les processus d'apprentissage. Cette approche prend en compte les dimensions non intentionnelles et souvent non conscientes des processus d'apprentissage liées aux représentations intériorisées.

Elle permet aussi d'identifier les influences réciproques entre apprentissages et contextes de socialisation, par exemple, les effets d'apprentissage liés à une socialisation dans une activité .

Elle constitue une grille de lecture utile pour l'étude du rapport au savoir et de ses transformations²⁰, en « zoomant » sur les influences réciproques entre

- « dispositions », « habitus », « attitudes », « schèmes d'action » (liés par exemple à des routines, à des modèles d'action intériorisés)
- expérience
- représentations

Sociologie et psychosociologie clinique

L'approche clinique « est une méthode d'observation, orientée vers la totalité de l'être humain, concret, complet, aux prises avec les situations de la vie, qui a pour objet l'étude approfondie des conduites individuelles et de leurs conditions”²¹.

18COULON, A., 1993. *Ethnométhodologie et éducation*. Paris : PUF..

19WOODS, P., 1993. L'ethnographie de l'école. Paris : Armand Colin. ; BECKER, S., 1985 (1963). *Outsiders*. Paris : Métailié

20BEZILLE H., 2006, Du témoignage au travail sur les représentations , in H. Bezille & B. Courtois (Coords.), *Penser la relation Expérience-Formation*, Lyon, Chronique sociale, pp. 128-141.

21LAGACHE, D., 2005 (1955). *La psychanalyse*. Paris : Puf, QSJ

Rapportée à l'usage du témoignage biographique, une attention particulière est portée :

- à la dimension intersubjective de la relation interviewer-interviewé et aux effets de cette relation sur les propos de l'interviewé;
- à l'implication affective de la personne vis-à-vis du thème de la recherche ;
- au caractère “ unique ” du point de vue de la personne interviewée;
- aux effets de l'implication du chercheur sur la conduite de l'entretien;

Les travaux de Vincent de Gaulejac ont initié l'usage du témoignage biographique dans la perspective de la sociologie clinique qu'il a fondé. La démarche est alors utilisée pour explorer la complexité des articulations entre conflits psychiques et trajectoire familiales, professionnelles sociales, culturelles pour les personnes engagées dans des itinéraires de promotion ou de déclassement social²².

Points communs à ces trois approches :

- Dans les usages effectifs, une orientation plutôt *qualitative*
- une approche *compréhensive* des situations et des sujets en situation;
- une approche des situations dans leur *complexité*;
- une approche des situations dans leur *singularité*.
- Une approche de l'engagement des acteurs qui prend en compte *les contextes macro-meso-micro sociologiques*
- une *conception du sujet* :
 - un sujet « relié », affilié, engagé dans des liens et rapports sociaux
 - un sujet “ acteur ”, soucieux du sens de ce qu'il fait un sujet doté d'une intelligence des situations
 - un sujet sensible

22 DE GAULEJAC, V., 1987, *La névrose de classe: trajectoires sociales et conflits d'identité.*, Paris, Hommes et groupes.